

Organisation du second tour de l'élection présidentielle à Paris

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, les électeurs Parisiens se sont massivement mobilisés, avec un taux de participation de 83,8%. La Ville de Paris se tient prête pour l'organisation du second tour. Pour toute demande de reportage dans un bureau de vote, nous vous invitons à contacter dès maintenant le service de presse de la collectivité.

Dimanche 7 mai, les Parisiens sont appelés à participer au second tour de l'élection présidentielle. Plus de 3 000 agents municipaux seront à nouveau mobilisés pour la bonne tenue de ce scrutin.

De nombreux bénévoles participeront aussi à la tenue des 896 bureaux de vote, qui seront ouverts de 8h à 20h pour accueillir les 1 301 478 électeurs inscrits sur les listes électorales à Paris. Pour permettre aux personnes malvoyantes de choisir en toute autonomie, des étiquettes en braille reproduisant le nom de chacun des candidats seront une nouvelle fois mises en place devant chaque pile de bulletins de vote.

À ce jour, plus de 100 000 procurations pour ce second tour ont été enregistrées dans la capitale, soit une progression de plus de 25% par rapport aux procurations enregistrées aux mêmes dates pour le second tour de l'élection présidentielle de 2012. Cet indicateur confirme la vitalité démocratique parisienne, après un premier tour où la participation a atteint 83,8%, soit un pourcentage nettement au-dessus de la moyenne nationale (77,77%).

Tous les chiffres des précédents scrutins sont [consultables au lien suivant](#).

IMPORTANT: si vous souhaitez réaliser un reportage dans un bureau de vote, **merci de nous adresser dès maintenant vos demandes**. Afin de veiller au bon déroulement du scrutin, le nombre de journalistes présents par bureau sera limité.